

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Systopp - Floorguard EP 1 (Härter)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.900.999

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Systopp - Floorguard EP 1 (Härter)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Durcisseur (réticulant)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	KNOPP GmbH.	
Rue:	Adolf - Oesterheld - Str. 1	
Lieu:	D-97337 Dettelbach	
Téléphone:	+49932491990	Téléfax: +499324919966
e-mail:	info@knopp-chemie.com	
Internet:	www.knopp-chemie.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse Tel.: 145
 Giftnotruf Berlin (24 h): 030 30686700

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange**Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Catégories de danger:
 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4
 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4
 Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1
 Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1
 Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3
 Mentions de danger:
 Nocif en cas d'ingestion.
 Nocif par inhalation.
 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 Provoque de graves lésions des yeux.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, isophoronediamine 100 %
 alcool benzylique 100 %

Mention d'avertissement: Danger
 Pictogrammes: GHS05-GHS07

**Mentions de danger**

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Systopp - Floorguard EP 1 (Härter)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.900.999

Page 2 de 8

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
220-666-8	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, isophoronediamine 100 %	50 - < 55 %
2855-13-2	C - Corrosif, Xn - Nocif R21/22-34-43-52-53	
612-067-00-9	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H312 H302 H314 H317 H412	
202-859-9	alcool benzylique 100 %	40 - < 45 %
100-51-6	Xn - Nocif R20/22	
603-057-00-5	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4; H332 H302	

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Identification des dangers: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Systopp - Floorguard EP 1 (Härter)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.900.999

Page 3 de 8

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Oxydes nitriques (NOx). Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Information supplémentaire sur les conditions de stockagetempérature de stockage:
de °C: +5 à °C: +30

Durée de stockage maximale : 12 Monate

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition professionnelle**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Systopp - Floorguard EP 1 (Härter)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.900.999

Page 4 de 8

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Protection des mains

Gants à usage unique. NBR (Caoutchouc nitrile).
Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection des yeux

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques. Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Combinaison à usage unique. Combinaison. Combinaison. Bottes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique

pH-Valeur (à 20 °C):	9,5	Testé selon la méthode
----------------------	-----	------------------------

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	206 °C
Point d'éclair:	>100 °C
Température d'inflammation:	380 °C
Pression de vapeur: (à 50 °C)	< 5 hPa
Densité (à 20 °C):	1,04 g/cm ³
Hydrosolubilité:	partiellement soluble
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	280 mPa·s
Teneur en solvant:	40,60 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses lors de la manipulation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si stocké et manipulé correctement.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Matières à éviter:
Acide de Lewis. Acide, concentré.
Dioxyde de carbone. Nitrite.

Systopp - Floorguard EP 1 (Härter)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.900.999

Page 5 de 8

Alcools. aldéhydes.

10.5. Matières incompatibles

Laiton. Alliages de cuivre.

10.6. Produits de décomposition dangereuxAmmoniac. Hydrocarbures, aromatique. Amines.
Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë, par voie orale. Toxicité aiguë, par inhalation. Toxicité aiguë, dermique.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
2855-13-2	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, isophoronediamine 100 %				
	orale	DL50	1030 mg/kg	Rat	
	cutanée	ATE	1100 mg/kg		
100-51-6	alcool benzylique 100 %				
	orale	DL50	1230 mg/kg	Rat	GESTIS
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		

Irritation et corrosivité

en cas d'ingestion: Effet irritant et caustique. Identification des dangers: Perforation de l'estomac.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CL50: Lepomis macrochirus 96 h: 10 mg/l (Benzylalkohol)

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

Taux de décomposition (%): 92 - 96

Temps (d): 14

OECD 301C / ISO 9408 / CEE 92/69 annexe V, C.4-F

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
2855-13-2	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, isophoronediamine 100 %	1,9
100-51-6	alcool benzylique 100 %	1,05

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Systopp - Floorguard EP 1 (Härter)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.900.999

Page 6 de 8

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN2735
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	amines, liquides, corrosifs, n.s.a.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8
Code de classement:	C7
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Catégorie de transport:	2
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN2735
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	amines, liquides, corrosifs, n.s.a.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8
Code de classement:	C7
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN2735
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II

Systopp - Floorguard EP 1 (Härter)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.900.999

Page 7 de 8

Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
EmS:	F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)

E2

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN2735
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	0.5 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	851
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	855
IATA-Quantité maximale (cargo):	30 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E2

: Y840

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): 406 g/l

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
34	Provoque des brûlures.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
52	Nocif pour les organismes aquatiques.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H312	Nocif par contact cutané.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Systopp - Floorguard EP 1 (Härter)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.900.999

Page 8 de 8

H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)